



# MODERNISER L'ADMINISTRATION **AU SERVICE DE LA RECHERCHE**

Les moyens financiers

50

Les ressources humaines

52

Les systèmes d'information

54



Laboratoire des mécanismes et transferts en géologie à Toulouse



# LES MOYENS FINANCIERS

Outre une mobilisation importante des agents pour la mise en route au 1<sup>er</sup> janvier 2005 du nouveau système informatique de gestion Sorgho, 2004 aura été marquée par la préparation du nouveau cadre budgétaire et comptable (NCBC), dont l'Institut a été le pilote parmi l'ensemble des EPST pour sa mise en œuvre opérationnelle. Le conseil d'administration du 14 décembre 2004 a ainsi voté le budget 2005 de l'Institut selon ce nouveau cadre qui renforce la cohérence entre la présentation des crédits et l'activité à laquelle ils sont destinés. Ce chantier clarifie les missions des différents secteurs d'activité de l'Institut au profit de la recherche pour le développement.

L'Institut a maintenu ses priorités :

- poursuivre le soutien à l'activité scientifique en maintenant les moyens des unités de recherche et de service,
- renforcer une politique active de partenariat et de développement de thématiques de recherches interdisciplinaires, à l'aide de moyens incitatifs affectés aux programmes nationaux, aux groupements de recherche, aux instituts fédératifs,
- conduire un programme d'investissement important en termes d'opérations immobilières et de grands équipements scientifiques,
- poursuivre la réalisation du schéma directeur des systèmes d'information et notamment le projet Sorgho.

## Les moyens financiers

Les recettes de l'Institut se sont élevées à 179 M€ dont 162,2 M€ correspondant à la subvention de l'État, 14,3 M€ aux conventions de recherche et 2,5 M€ aux recettes diverses.

La subvention se décompose en 136,6 M€, affectés à la rémunération du personnel, aux bourses d'accueil, à la formation permanente et à l'action sociale et en 25,6 M€ d'investissement.

Les dépenses ont été de 176,7 M€ dont 72 % (127,5 M€) correspondent à la rémunération du personnel.

### Les moyens stabilisés des unités de recherche et de service

Comme ce fut le cas en 2003, le budget 2004 a garanti des moyens conséquents aux unités de recherche et de service. En effet, dans un contexte budgétaire tendu, les moyens des unités de recherche ont été préservés (10,9 M€ ont été attribués au titre du soutien de base) grâce notamment à la sanctuarisation des moyens de la Recherche par le gouvernement.

### Le partenariat et les thématiques interdisciplinaires développés

L'Institut a maintenu le niveau des contributions aux organismes et structures partenaires (GIE, GIP, GIS, IFR, ORE), témoignant ainsi son engagement auprès des autres organismes de recherche français et des organismes internationaux.

### Le maintien d'une politique d'expatriation et de soutien des communautés scientifiques du Sud

Plus de 28 M€ sont consacrés à l'expatriation et les chercheurs de l'Institut sont présents dans près de cinquante pays. Les affectations sont en nette progression sur les continents africain et asiatique.

En outre, le budget consacré au soutien et à la formation des chercheurs du Sud est en hausse de 6 %.

### Des opérations immobilières et des acquisitions de gros équipements menées en commun avec l'université et les autres organismes

L'Institut a inscrit à son budget 2004 plusieurs opérations :

- participation à l'extension de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy,
- rénovation du pavillon d'accueil du centre d'Île-de-France,
- construction d'un bâtiment localisé à la Valette pour CAPMéditrop,
- développement de serres transgéniques, à Montpellier,
- déménagement des locaux du Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS), à Toulouse.

L'Institut a également participé à l'achat d'un accélérateur de particules pour le Plateau d'Arbois/CEREGE et a procédé à l'acquisition d'une station de réception d'images multi-satellitaires en Guyane (SEAS).

Enfin, l'Institut a décidé d'engager la re-motorisation du navire *Antéa* à hauteur de 600 000 euros.

### La mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information

Les actions liées au projet Sorgho se sont intensifiées au cours de l'année pour assurer un démarrage dès le début d'année 2005 pour le domaine finances et permettre ainsi le basculement de la gestion de l'Institut dans le nouveau cadre budgétaire et comptable.

La mise en œuvre de la deuxième tranche du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) s'est poursuivie et l'IRD a pu mobiliser son fonds de roulement à hauteur de 5,5 M€ pour son financement. Cette nouvelle étape permet d'assurer la réalisation du SDSI sans obérer les moyens que l'Institut peut attribuer aux activités de recherche et de formation.

**Contact** : [df@paris.ird.fr](mailto:df@paris.ird.fr)

Origine	2003	2004
Département « Milieux et environnement »	4,32	2,89
Département « Ressources vivantes »	2,98	3,25
Département « Sociétés et santé »	4,45	5,20
Département « Expertise et valorisation »	0,10	0,15
Département « Soutien et formation »	0,23	0,16
Délégation à l'information et à la communication	0,01	0,19
Partenaires (Union européenne, GIS, etc.)	3,17	2,47
<b>TOTAL GÉNÉRAL *</b>	<b>15,26</b>	<b>14,30</b>

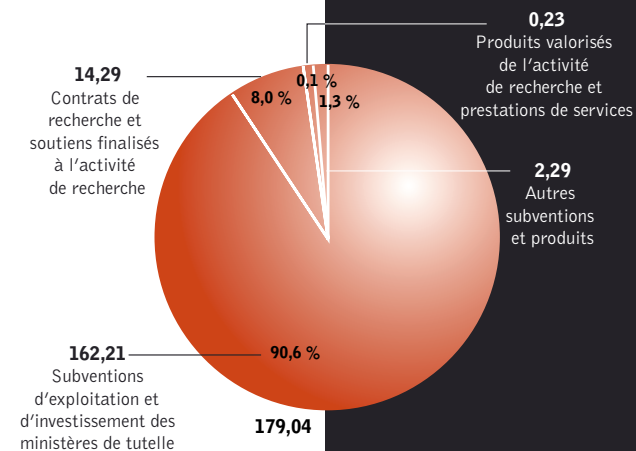
\* inclus les frais de gestion sur convention

Par département de recherche		
	Crédits de soutien de base BP 2004	Crédits de soutien de base Exécution 2004
Département « Milieux et environnement »	2,84	3,13
Département « Sociétés et santé »	3,87	4,25
Département « Sociétés et santé »	3,20	3,52
<b>Total</b>	<b>9,93</b>	<b>10,90</b>
Par thème		
	Crédits de soutien de base BP 2004	Crédits de soutien de base Exécution 2004
Aléas environnementaux et sécurité des populations du Sud	0,96	1,06
Gestion durable des écosystèmes du Sud	1,92	2,11
Ressources et usages des eaux continentales et côtières du Sud	1,68	1,85
La sécurité alimentaire dans le Sud	2,00	2,20
La santé au Sud : épidémie, maladies endémiques et émergentes, système de santé	1,45	1,60
Enjeux économiques, sociaux, identitaires et dynamiques spatiales au Sud	1,89	2,08
<b>Total</b>	<b>9,93</b>	<b>10,90</b>

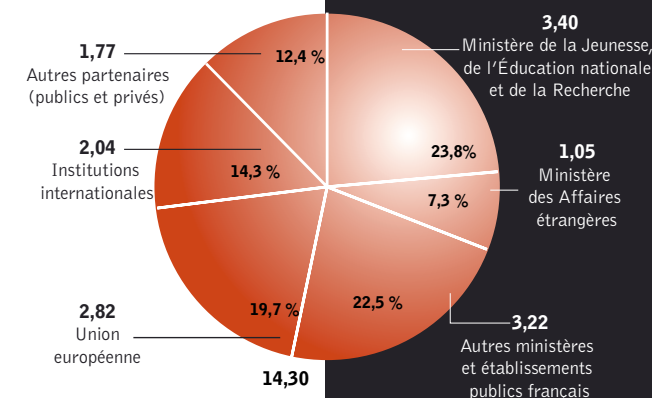
Dépenses de personnels	2003	2004
Rémunérations des personnels statutaires	89,44	86,49
Charges sociales	26,30	27,1
Personnels régis par des conventions collectives dont :	5,84	5,82
- personnel de recrutement local	4,48	4,60
- autres (marins, CES/CEC)	1,36	1,22
Personnels temporaires (allocataires, stagiaires, vacataires, CSN/VAT)	1,87	2,67
Formation permanente	1,22	1,32
Action sociale	0,85	0,87
Soutien au partenariat	2,34	2,34
Taxes	0,82	0,69
<b>Total Personnel</b>	<b>128,68</b>	<b>127,30</b>

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	2003	2004
Travaux immobiliers, gros équipements, actions incitatives	1,89	2,80
Actions d'interventions sur programme	14,26	12,47
Moyens indirects et logistiques dont :	20,79	23,23
- budget de fonctionnement des centres (fonctionnement, véhicules, travaux)	6,59	6,41
- siège et administration	8,05	7,94
- charges générales (baux, assurances, voyages d'affectation)	2,66	3,25
- financement Schéma directeur des systèmes d'information	1,29	3,71
- expertise, valorisation, information et communication scientifique	2,21	1,93
Soutien de base des UR	11,00	10,90
Provisions réglementaires et réserves	0,03	
<b>Total fonctionnement / investissement</b>	<b>47,97</b>	<b>49,40</b>
<b>Total budget consommé hors amortissements</b>	<b>176,65</b>	<b>176,70</b>
<b>Total budget consommé</b>	<b>190,12</b>	<b>190,4</b>

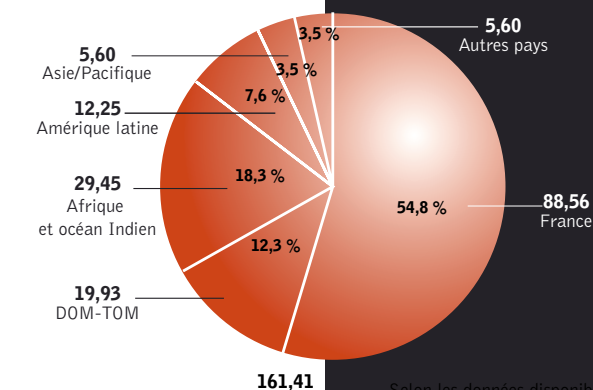
### RESSOURCES DE L'IRD EN 2004, EN M€



### ORIGINE DES RESSOURCES SUR CONTRATS DE RECHERCHE, EN M€



### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DÉPENSES EN 2004, EN M€



Selon les données disponibles au 1er mars 2005



# LES RESSOURCES HUMAINES

L'Institut dispose de 1 653 emplois budgétaires. Depuis quelques années, la proportion de femmes augmente de façon sensible à tous les niveaux d'emplois. En 2004, les femmes représentent 39 % de l'effectif titulaire de l'Institut. Inégalement réparties dans les différentes catégories d'emplois, elles sont 168 chercheurs, soit 21,3 % et chez les ingénieurs, l'équilibre hommes/femmes est parfait puisque sur 396 agents, la moitié sont des femmes. L'âge moyen à l'IRD est de 45 ans et demi, pour les chercheurs de presque 47 ans et pour les ingénieurs et techniciens, de 44 ans.

## Les recrutements et les promotions

Pour la catégorie des **chercheurs**, 52 postes ont été ouverts parmi lesquels 26 directeurs de recherche deuxième classe, 8 chargés de recherche première classe et 18 chargés de recherche deuxième classe. À cette première campagne de recrutement, il faut ajouter 9 postes supplémentaires accordés par le ministère de la Recherche. Au total, 61 chercheurs ont rejoint l'Institut en 2004.

Sur les 461 candidatures admises à concourir, 42,5 % sont des femmes, en augmentation d'un peu plus de 2 % par rapport à 2003.

En 2004, 8 nouveaux accueils en détachement et 10 prolongations ont été réalisés et 34 promotions par avancement de corps ou de grade ont été actées.

En ce qui concerne les **ingénieurs et techniciens**, 47 postes ont été proposés aux concours externes. Une première campagne a été ouverte pour 37 postes suivie d'une seconde session pour 10 postes supplémentaires. Au total, 6 ingénieurs de recherche, 14 ingénieurs d'études, 8 assistants ingénieurs, 15 techniciens et 4 agents techniques de la recherche ont rejoint l'Institut.

Afin de renforcer les compétences techniques de l'Institut, les recrutements d'ingénieurs et de techniciens ont été axés principalement sur des emplois scientifiques.

Pour les postes de haut niveau ouverts aux concours externes : 10 appartiennent à la branche d'activité professionnelle « sciences du vivant », 3 aux « sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique », 3 aux « sciences humaines et sociales », 4 à « informatique et le calcul scientifique ». Les possibilités d'accueils en détachement et en délégation, ont permis de renforcer les effectifs existants. L'Institut a recruté 27 ingénieurs et techniciens et 31 chercheurs venant d'autres établissements de recherche ou universités.

L'accroissement des ressources propres a également entraîné une hausse des recrutements de contractuels à durée déterminée par conventions de

recherche ou contrats européens. En matière de promotions, 82 ingénieurs et techniciens ont bénéficié d'un avancement de corps ou de grade. Pour les chercheurs, 34 avancements de grade et 20 promotions dans le corps des directeurs de recherche ont été actés.

## Une présence sur tous les continents

Sur l'ensemble de l'effectif de l'IRD, titulaires et non-titulaires confondus, 43 % travaillent hors métropole. La présence de l'Institut sur le continent africain est significative puisque 71 % des personnels affectés à l'étranger sont basés dans les pays d'Afrique et d'Afrique du Nord.

En ce qui concerne les DOM-COM, l'Institut est essentiellement présent en Nouvelle-Calédonie avec 58 % de l'effectif total des agents affectés.

Enfin, en métropole, si la plupart des agents travaillent dans les centres IRD de Paris, Brest, Orléans et Montpellier, 31,5 % sont accueillis dans des structures partenaires (laboratoires, universités,...) implantées dans les régions Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Midi-Pyrénées.

Créées pour instaurer plus de souplesse dans les modalités d'affectations, les missions longue durée (MLD), dont la durée moyenne est de quatre mois, permettent de renforcer les équipes scientifiques à l'étranger.

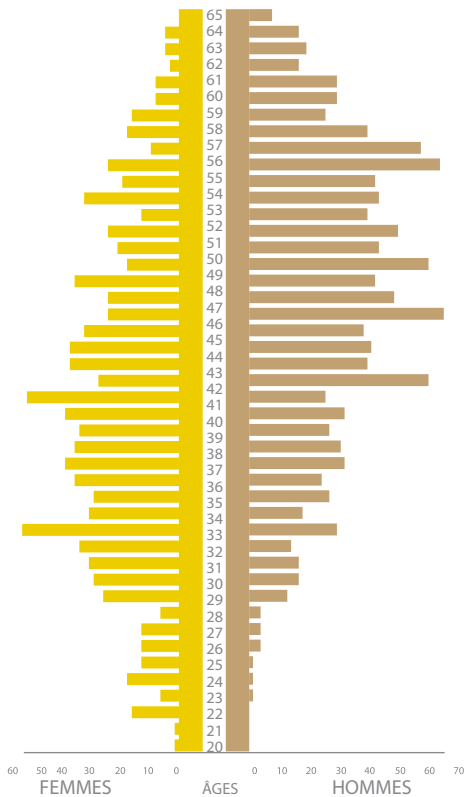
En constante augmentation depuis leur mise en place, 115 missions de longue durée ont été réalisées en 2004 (33 en 2002, 81 en 2003). Les destinations les plus fréquentes pour ce type de missions sont l'Amérique latine qui compte 39 % des MLD enregistrées, l'Afrique, 36,5 % et l'Asie, 17,5 %.

## La gestion des ressources humaines

Dans le cadre du contrat pluriannuel et plus largement du plan de modernisation et de simplification administratives, plusieurs chantiers ont été lancés.

### Un outil de gestion : Sorgho

Engagés depuis 2002 dans la refonte de son système d'information de gestion des ressources humaines, la direction des personnels a poursuivi son investissement dans l'élaboration de la solution informatique afin de stabiliser la gestion et la paye des agents et de renforcer le rôle des acteurs locaux. Ce projet a pour objectif de faire évoluer l'administration des personnels en particulier dans le cadre de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.



	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chercheurs	830	832	831	833	827	817
Ingénieurs	347	355	371	393	396	415
Techniciens	310	350	421	417	419	410
Postes fonctionnels	140	98	11	11	11	11
<b>Total</b>	<b>1 627</b>	<b>1 635</b>	<b>1 634</b>	<b>1 654</b>	<b>1 653</b>	<b>1 653</b>

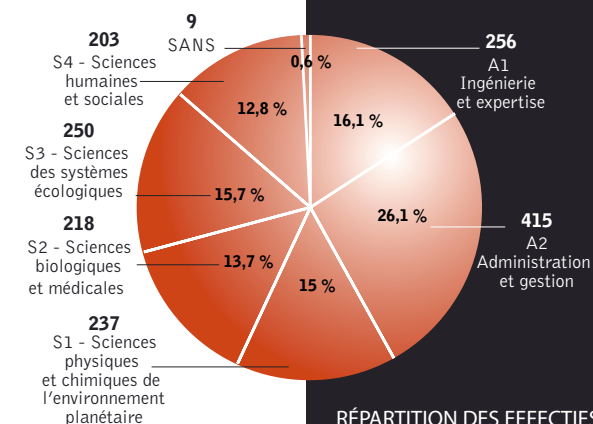
	Hommes	%	Femmes	%	Total
Chercheurs	621	78,7 %	168	21,3 %	789
Ingénieurs	200	50,5 %	196	49,5 %	396
Techniciens	145	36,7 %	250	63,3 %	395
Postes fonctionnels	4	50,0 %	4	50,0 %	8
<b>Total</b>	<b>970</b>	<b>61,1 %</b>	<b>618</b>	<b>38,9 %</b>	<b>1 588</b>

Affectation	Effectifs sur emplois budgétaires	Non-titulaires	Effectifs	Pourcentage
Métropole	1 131	103	1 234	56,8 %
DOM-TOM	176	67	243	11,2 %
Afrique/Moyen-Orient	164	341	505	23,3 %
Amérique latine	75	49	124	5,7 %
Asie/Pacifique	40	23	63	2,9 %
Pays du Nord	2	1	3	0,1 %
<b>Total</b>	<b>1 588</b>	<b>584</b>	<b>2 172</b>	<b>100 %</b>

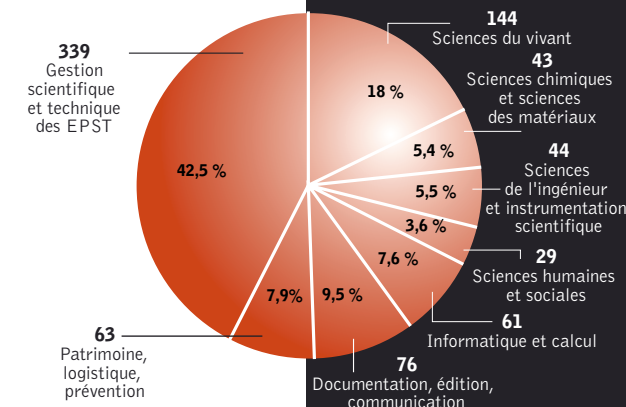
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
chercheurs expatriés	41,1	36,9	39,9	38,8	36,7	33,8
ingénieurs et techniciens expatriés	36,0	32,3	34,5	32,2	30,7	28,8

	2002	2003	2004
Afrique/ Moyen Orient	15	38	42
Amérique Latine	16	33	45
Asie/Pacifique	4	8	20
Pays du Nord	1	2	8
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>81</b>	<b>115</b>

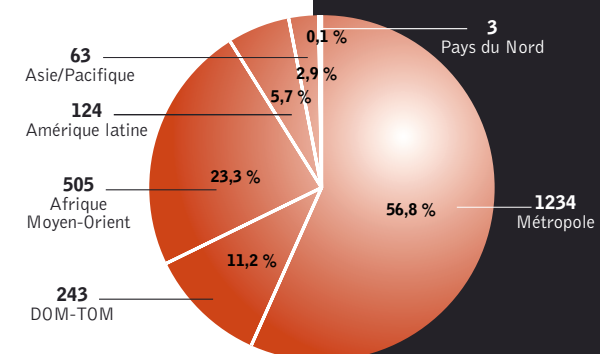
**RÉPARTITION DES EFFECTIFS SUR EMPLOIS BUDGÉTAIRES PAR COMMISSION**



**RÉPARTITION DES EFFECTIFS, INGÉNIEURS ET TECHNICIENS, PAR BAP**



**RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**



au 31/12/2004



### **Un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

Grâce aux données de personnels rassemblées en 2003 et à l'analyse du besoin d'emploi des unités créées et renouvelées au 1<sup>er</sup> janvier 2005, un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) a été élaboré. Trois axes permettront de définir les actions prioritaires en terme d'emploi dans le cadre du prochain contrat d'objectifs de l'Institut :

- anticiper les évolutions d'emplois et de compétences en cohérence avec la politique scientifique de l'IRD et la programmation de la recherche,
- fournir des éléments d'aide à la décision, dans la définition et la mise en place de la politique de l'emploi de l'Institut,
- aider les directions et les départements scientifiques à prioriser leurs besoins d'emploi.

Pour l'emploi des ingénieurs et techniciens, un renforcement des effectifs en appui à la recherche est indispensable en sciences du vivant et sur des métiers de l'instrumentation scientifique, de l'informatique et de la géomatique. Sur l'emploi des chercheurs, la répartition des compétences par métier fait apparaître trois disciplines pivots autour desquelles s'organise la production scientifique de l'Institut : les sciences de la vie, les sciences de l'univers, et les sciences humaines et sociales. En ce qui concerne les chercheurs, les disciplines clés de l'Institut sont affectées par les prévisions de départs, en moyenne un quart de l'effectif d'ici à dix ans. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, 30 % des personnels sont touchés par ces prévisions. Des renouvellements et des redéploiements seront organisés en fonction des orientations stratégiques de recherche.

### **Une structure d'orientation professionnelle pour les chercheurs et les IT**

Un nouveau dispositif d'orientation professionnelle et d'aide à la mobilité a été mis en place. Destinée aux personnels en activité, cette cellule propose un accompagnement aux agents dans la mise en œuvre de projets d'évolution professionnelle, et une aide aux responsables de structures pour une meilleure programmation de la gestion des personnels.

### **Les journées d'accueil des nouveaux recrutés**

Des journées d'intégration des nouveaux recrutés ont été organisées afin de renforcer la cohésion des agents de l'IRD et favoriser la connaissance mutuelle entre les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens et leurs directions.

### **De nouvelles formations**

Plusieurs nouvelles formations, destinées à accompagner les agents dans l'évolution de leurs missions ont été réalisées en 2004. Deux d'entre elles, destinées à la fois aux responsables de structures et aux personnels, concernent l'évaluation des ingénieurs et des techniciens. Elles ont pour objectif commun de préciser les enjeux et les finalités de l'entretien d'évaluation.

**Contact** [dp@paris.ird.fr](mailto:dp@paris.ird.fr)

# LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Après trois années d'activités, le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) se traduit par des résultats concrets.

Le renforcement de l'infrastructure a permis le re-câblage de bâtiments et l'augmentation significative des débits pour la plupart des centres et représentations de l'Institut et pour des partenaires du Sud, par exemple au Caire, à Cotonou ou à Antananarivo. Les échanges gratuits en visio-conférence et téléphonie sur internet se sont développés et des expériences de travail collaboratif et de « formation à distance » ont été engagées. La politique de sécurité précédemment définie a été mise en œuvre. Les ressources matérielles et humaines des différents services informatiques ont été organisées pour supporter les exigences d'exploitation générées par l'arrivée de nouvelles applications de gestion, l'extension du périmètre applicatif, l'hébergement d'un nombre croissant de sites web.

L'Institut s'est doté d'un système d'information de gestion et de pilotage à la hauteur des missions qui lui sont confiées. Au terme de 22 000 journées-homme de travail, mobilisant pendant deux années jusqu'à 150 agents et des prestataires, l'Institut dispose aujourd'hui du cœur d'un système d'information de gestion intégré : Sorgho, construit autour du progiciel SAP. À partir de ce nouveau système intégré, ouvert et partagé, l'Institut peut poursuivre la modernisation de sa gestion administrative et se doter des outils de pilotage nécessaires.

Le SDSI concernait également le support à la science pour la photothèque, la carto-thèque, la refonte des systèmes documentaires et la gestion des actions du département soutien et formation.

Une réflexion globale sur les questions d'informatique scientifique (puissances de calcul, capacités de stockage, disponibilité des compétences, conservation du patrimoine) a également été initialisée.

**Contact** : [dsi@paris.ird.fr](mailto:dsi@paris.ird.fr)



Visioconférence à l'Unesco dans le cadre de la conférence internationale « Biodiversité : science et gouvernance » © IRD / O. Dargouge